

Résolution sur la répression post-électorale en Zambie et le meurtre de Mutotwe Kafwaya

2026/2876(RSP) - 17/09/2026 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 562 voix pour, 1 contre et 33 abstentions, une résolution sur la répression post-électorale en Zambie et le meurtre de Mutotwe Kafwaya.

Le texte adopté en séance plénière a été déposé par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew, The Left et Verts /ALE.

Pour rappel, la Zambie a tenu des élections le 13 août 2026. Le 14 août 2026, les forces de sécurité de l'État ont perquisitionné une propriété à Lusaka liée au candidat présidentiel de l'opposition Brian Mundubile, arrêté plusieurs membres de l'opposition et abattu le membre de l'opposition et ancien ministre Mutotwe Kafwaya.

Le Parlement a condamné le meurtre de Mutotwe Kafwaya et la recrudescence de la répression politique depuis les élections. Il a exhorté les autorités zambiennes à mener des enquêtes indépendantes et transparentes sur toutes les allégations d'usage illégal de la force, d'arrestation arbitraire et d'intimidation, et en particulier sur les circonstances du meurtre de Mutotwe Kafwaya, afin que les responsables soient traduits en justice. Il a souligné que les opérations de sécurité doivent être proportionnées et conformes à l'état de droit.

Les autorités zambiennes sont appelées à:

- mettre fin aux arrestations, détentions et intimidations arbitraires des membres et sympathisants de l'opposition et s'abstenir de telles pratiques, veiller à ce que les détenus soient informés des motifs de leur arrestation et des charges retenues contre eux, qu'ils aient accès à un avocat, à leur famille et à des soins médicaux, les traduire sans délai devant des tribunaux indépendants et impartiaux et garantir leur droit à un procès équitable;
- défendre la liberté d'expression, de la presse, des médias, de réunion pacifique et d'association, et s'abstenir de tout abus des lois sur la sécurité nationale et de la justice pénale.

Tout en soulignant l'étroit partenariat entre l'UE et la Zambie, le Parlement a appelé l'UE et ses États membres à soulever ces violations au plus haut niveau politique, à suivre de près la situation des droits de l'homme et les procédures judiciaires, à soutenir les organisations de la société civile zambienne, les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes, et à donner suite aux recommandations de la mission d'observation électorale de l'UE en Zambie.